

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**ARRÊTÉ N° 2026/029**

DÉPARTEMENT

**DOSSIER N° DP 07005 26 C0010**

**ARDÈCHE**

**Déposé le : 16/03/2026**

**Complété le : 30/03/2026**

**Par : Lucas SARTRE**

**Demeurant : 68 Rue Mercoyrol, 07350 CRUAS**

**Pour : Réfection toiture**

**Sur un terrain sis : MOULEYRAS, 07400 ALBA-LA-ROMAINE**

**Cadastré : A 2026**

**ARRÊTÉ**

**De non opposition à une déclaration préalable  
Au nom de la commune de Alba-La Romaine**

Le Maire D'ALBA LA ROMAINE,

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme ;

Vu la déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire présentée le 16/03/2026 et complétée le 30/03/2026 par :

- Lucas SARTRE, demeurant au 68 Rue Albert Mercoyrol, 07350 CRUAS ;

Vu l'avis de dépôt de ladite déclaration préalable, affiché en Mairie le 17/03/2026 ;

Vu l'objet de la demande :

- Pour une réfection de toiture ;
- Sur un terrain situé : Mouleyras, 07400, ALBA-LA-ROMAINE

Vu l'avis du Service Archéologie Préventive de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) en date du 19/03/2026 qui précise que le projet ne donnera lieu à aucune prescription d'archéologie préventive ;

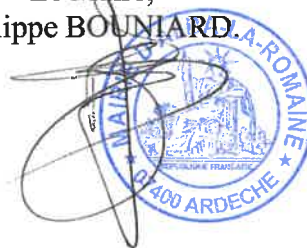
## ARRÊTE

### Article Unique :

Il n'est PAS FAIT OPPOSITION à la déclaration préalable visée ci-dessus.

Fait à Alba-la-Romaine, le 02 avril 2026

Le Maire,  
Philippe BOUNIARD



Le Maire :

- . Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- . Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon par voie postale (palais des juridiction administratif -184 Rue Duguesclin-69433 Lyon cedex 3) ou par voie dématérialisée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) Dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.